



L'Assemblée départementale a adopté son budget pour 2020, le 13 décembre.

## Sommaire

Le budget 2020  
du Département p. 2-3

Les décisions  
départementales p. 4-5

Paroles d' élu :  
Christian Dupuy p. 6

Indice de positivité :  
le Département des  
Hauts-de-Seine obtient  
le score de 74 % p. 7

Les principaux travaux sur  
la voirie départementale p. 8

Les offres d'emploi p. 9

Les actualités p. 10-11

## Un contexte national fluctuant

**N**ous avons adopté le 13 décembre notre budget primitif pour 2020, dans un contexte national, il faut bien le dire, de plus en plus fluctuant. L'État semble en effet devenir coutumier des décisions « tombées du camion », qui lui permettent d'agir en sangsue avec les collectivités.

En octobre, un amendement, rejeté par le Sénat en première lecture, visait à augmenter de 20 % la taxe sur les bureaux en Île-de-France, en créant une « zone premium », constituée des arrondissements de l'Ouest de Paris et des villes de Boulogne, Courbevoie, Puteaux, Issy-les-Moulineaux, Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine. En novembre, un autre amendement gouvernemental de dernière minute, déposé sans aucune concertation préalable, a été voté par l'Assemblée nationale : il s'agit cette fois de ponctionner une part supplémentaire sur les droits de mutation à titre onéreux des Départements d'Île-de-France et de Paris,

à hauteur de 75 M€, pour combler le déficit de la Société du Grand Paris... et donc pour une compétence transports que, je le rappelle, nous n'avons plus ! Or, en réalité ce montant ne servira pas à financer la « SGP » mais à compenser la part que devait apporter l'État au volet mobilité du Contrat de plan État-Région...

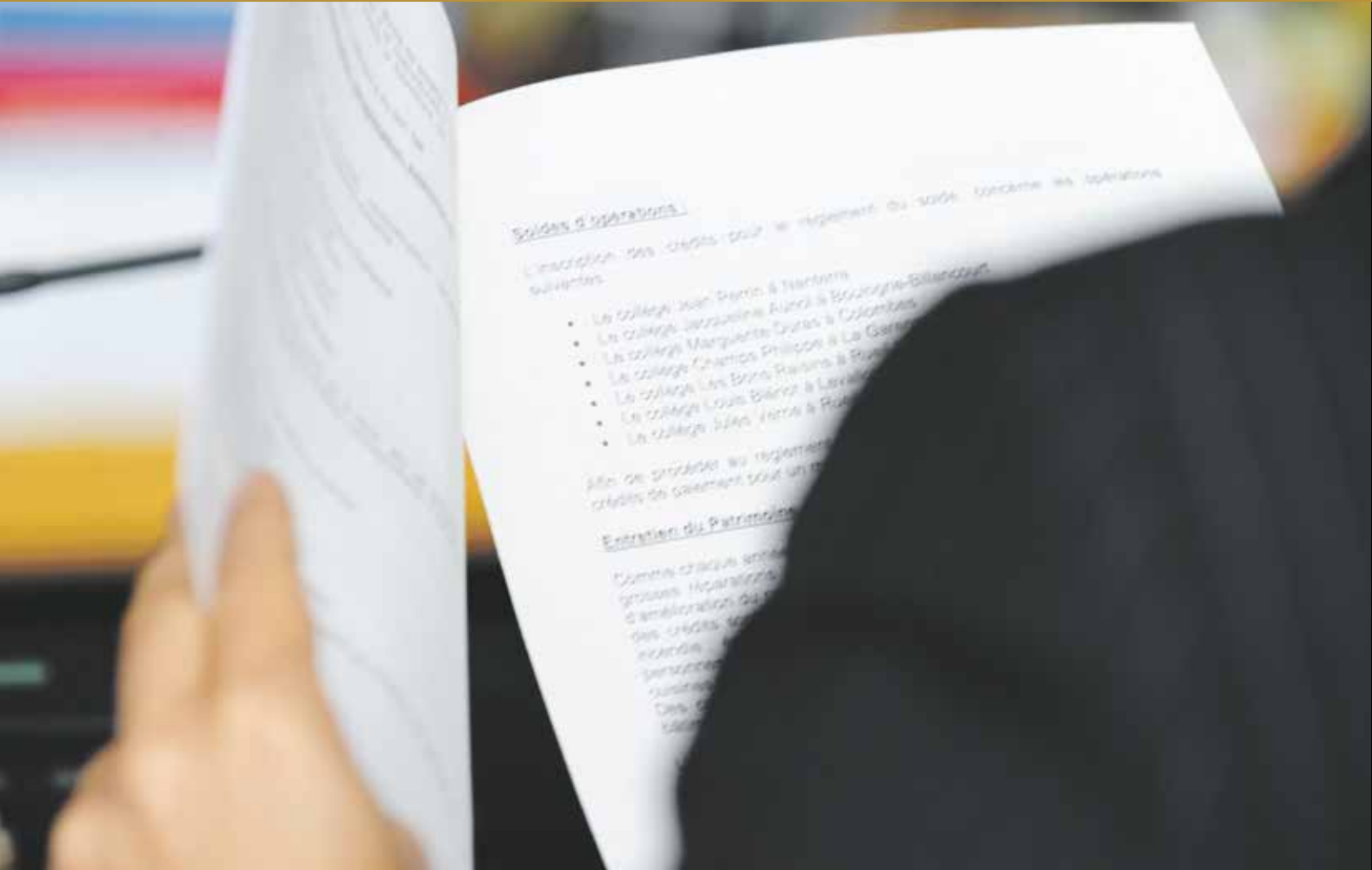
Dans ce contexte, notre fusion avec les Yvelines apparaît de plus en plus nécessaire pour continuer d'assurer un rôle majeur d'investisseur public et d'acteur de la solidarité territoriale, sans reporter la charge sur d'autres...

Je vous souhaite une très bonne année 2020.

**Patrick Devedjian**  
Président du Département  
des Hauts-de-Seine



Attractif



# Le budget départemental maintient le cap solidaire



Le budget 2020 en images

Voté le 13 décembre dernier, le budget primitif 2020 confirme la politique d'investissement du Département malgré les contraintes financières. La priorité est toujours donnée aux dépenses de solidarité.

**C**e budget 2020 est le dernier dans sa forme actuelle. Dès l'an prochain, les Départements devront composer avec le transfert aux communes de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB), un montant qui représente près de 334 M€ en 2020. Cette somme sera en partie compensée par une fraction de la TVA. « On nous confisque l'ultime impôt territorialisé dont nous disposons au profit d'un impôt national déconnecté des spécificités locales et fortement dépendant de la conjoncture économique », regrette Patrick Devedjian. Pour cette dernière année, l'objectif du Département est de maintenir ce taux à 7,08 %, soit le plus bas de France.

Les élus doivent également composer avec la baisse de leur dotation globale de fonctionnement (de 94 à 92 M€) de la part de l'État et, dans le même temps, l'augmentation de la péréquation due qui devrait atteindre 418 M€ en 2020 contre 377 M€ en 2019. Dernière contrainte en date, le vote le 14 novembre

dernier d'un amendement au projet de loi de finances 2020 visant à ponctionner une partie des ressources fiscales des Départements franciliens - les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) - pour un montant de 75 M€ (dont 15 pour les Hauts-de-Seine), et ce pour financer les travaux du Grand Paris Express. « M. Darmanin a parlé d'une hausse d'un milliard de nos recettes en DMTO pour 2018, or celle-ci n'est que de 75 millions d'euros, il a aussi parlé de concertation, or il n'y en a eu aucune. Enfin ce dispositif est en fait avant tout destiné à financer la part de l'État dans les Contrats de plan État / Région (CPER). On a menti à la représentation nationale pour lui arracher son vote, ces procédés sont inacceptables », a dénoncé Patrick Devedjian. Les huit collectivités ont d'ores et déjà décidé de ne plus siéger au conseil de surveillance de la Société du Grand Paris et ont demandé la suppression de ce nouveau prélèvement ainsi que le déblocage du Fonds de solidarité

**834 M€**consacrés aux dépenses sociales,  
soit 55% du budget primitif en 2020.**15 M€**consacrés par le Département aux infrastructures  
culturelles dont six pour la future Cité des Métiers  
d'art et du design à Sèvres.**153 M€**

seront investis pour les mobilités.

et d'investissement interdépartemental (FS2i), un outil unique en France de redistribution de richesses entre les Départements créé en 2018 et qui finance actuellement 109 projets d'investissements régionaux. Malgré ces contraintes, le Département maintient son premier cap : soutenir les politiques de solidarité envers les plus fragiles. Ainsi, plus de la moitié du budget est consacrée aux dépenses sociales avec 834 M€ en 2020 et notamment 154,8 M€ pour la protection de l'enfance, 184 M€ pour les bénéficiaires du RSA, 140,2 M€ en faveur des personnes âgées ou encore 168,3 M€ pour les personnes handicapées.

Les dépenses de fonctionnement des collèges s'élèvent à 30 M€, autant pour la politique culturelle, 10,6 M€ vont aux actions sportives et 12,4 M€ à l'entretien du patrimoine vert des Hauts-de-Seine. Enfin comme chaque année, le Département contribue à hauteur de 30 M€ à la dynamisation du quartier d'affaires de Paris La Défense.

Deuxième objectif départemental : poursuivre la démarche volontariste engagée en matière d'investissement. Depuis 2010, le Département des Hauts-de-Seine a investi plus de 4 milliards d'euros sur son territoire.

En 2020, 459 M€ sont prévus pour répondre aux besoins de mobilité croissante des habitants, valoriser le patrimoine du Département et préserver les ressources et les espaces naturels du territoire. Près de 153 M€ seront investis pour les mobilités avec un effort en faveur de la voirie via des projets structurants comme la RD 914 (le boulevard de La Défense à Nanterre) ou la RD 1 à Clichy et Levallois-Perret.

Du côté des collèges, l'enveloppe globale d'investissement se monte à 65 M€ et 17,3 M€ de crédits pour la deuxième année de travaux du Contrat de performance énergétique dans les établissements.

Le Département consacrera 15 M€ aux infrastructures culturelles dont 6 pour la future Cité des Métiers d'art et du design à Sèvres et 1,5 pour la réhabilitation du site historique de la Caserne Sully à Saint-Cloud qui accueillera le futur Musée du Grand Siècle. Enfin la valorisation du patrimoine paysager des Hauts-de-Seine représente un budget de 23 M€ en 2020.

**Groupe Majorité départementale**BUDGET 2020 :  
DES CHOIX POLITIQUES RESPONSABLES

Le gouvernement poursuit son entreprise de déstabilisation : notre Département a subi près de 172 M€ de pertes de dotation depuis 2013 et un plafonnement de ses dépenses de fonctionnement depuis 2018. Le transfert de la taxe foncière, prévu pour 2021, remet en cause notre autonomie fiscale et plus récemment la ponction par l'État d'une part supplémentaire sur les recettes de droits de mutation (DMTO) s'élèverait pour notre administration à 15 M€.

Pour autant, nous poursuivons nos efforts envers nos administrés avec une enveloppe de plus de 834 M€ dédiée au financement de l'action sociale. Notre assemblée départementale est également attentive aux mobilités (78 M€ pour les tramways, métros et RER et 70 M€ pour les infrastructures routières) - dans le contexte actuel - à la qualité de vie et à la réussite des collégiens (52 M€ pour les constructions/réhabilitation des bâtiments scolaires). Grâce à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et à un endettement limité, notre Département assurera cette année encore le financement de ses investissements et préservera ses équilibres financiers futurs.

**Patrick Jarry**

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

LES AGENTS DU DÉPARTEMENT,  
SIMPLE VARIABLE D'AJUSTEMENT

Les élus de la majorité départementale ont entériné sans ciller une nouvelle baisse des charges de personnel dans le budget primitif 2020 : 11 millions €, l'équivalent de 220 postes. Entre 2012 et 2018, 1 200 postes ont déjà été supprimés au Département : 20% des effectifs ! La collectivité détient ainsi un double record : celui des réductions de postes les plus massives, et des excédents de trésorerie les plus élevés. Défendons au contraire l'utilité des agents et des services qu'ils proposent aux habitants !

**Joaquim Timoteo**

Parti Socialiste

LE SOCIAL, UNE NOUVELLE FOIS SACRIFIÉ

2020 restera une année d'austérité budgétaire alors même que le Département dégage chaque année près d'un demi-milliard d'euros d'excédent budgétaire. Le Département des Hauts-de-Seine a des moyens importants mais il décide de ne pas les mettre au service des populations modestes alors que celles-ci ont plus que jamais besoin d'un soutien accru des pouvoirs publics. Preuve en est : le pourcentage des dépenses de fonctionnement consacrées à l'action sociale est ainsi le plus faible d'Île-de-France !

**Commission permanente du 25.11.2019**

**HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRACTUALISATION MUNICIPALE**

**19.329** Aides départementales à l'amélioration de l'habitat privé

**19.330** Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'APA à domicile - Attribution de quatre subventions.

**19.345** Attribution d'une subvention de fonctionnement au profit de l'Association Écolocataires au titre de l'année 2019.

**19.331** Commune de Suresnes - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2020-2022 - Attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

**19.332** Commune de Bois-Colombes - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2019-2021 - Attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

**19.343** Commune de Neuilly-sur-Seine - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2019-2021 - Attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

**19.333** SPL Val de Seine Aménagement - Rapport exercice 2018.

**COMMANDE PUBLIQUE**

**19.346** Compte rendu des marchés et avenants conclus aux mois d'avril, mai et juin 2019 et un complément au compte rendu de janvier à mars 2019.

**NOUVELLES TECHNOLOGIES**

**19.351** Groupement de commandes entre les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines en vue de la fourniture de logiciels avec prestations associées.

**PERSONNEL**

**19.371** Groupement de commandes entre les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines en vue de la réalisation de prestations d'agence de voyage et de services associés.

**19.372** Participation du Département à la Chaire ESSEC « Innovation managériale et excellence opérationnelle ».

**CULTURE**

**19.313** Musée Départemental Albert-Kahn : mise à disposition et autorisation d'exploitation d'un autochrome au profit des éditions du Seuil dans le cadre de l'illustration d'un article intitulé « 1908. Albert Kahn : le monde par l'image » dans l'ouvrage *L'Exploration du monde*.

**19.314** Musée départemental Albert-Kahn : mise à disposition et autorisation d'exploitation de cinq autochromes au profit de la ville de Paris dans le cadre de l'exposition intitulée « L'empreinte des fortifs. 1919-2019, centenaire de la décision de démolition des fortifications de Paris ».

**19.315** Musée départemental Albert-Kahn : mise à disposition et autorisation d'exploitation à titre gratuit et non exclusif de trois autochromes au profit de la Réunion des Musées Nationaux Grand Palais dans le cadre de la publication d'un catalogue de plusieurs expositions sur l'œuvre du photographe Man Ray.

**19.316** Musée départemental Albert-Kahn : mise à disposition de deux autochromes au musée des Années Trente de Boulogne-Billancourt dans le cadre de l'exposition intitulée « *L'Art déco, un art de vivre : le paquebot Île-de-France* ».

**19.317** Musée départemental Albert-Kahn : mise à disposition de soixante-dix-sept fichiers numériques et concession de droits d'auteur à des fins de reproduction dans l'ouvrage en langue anglaise intitulé « The Cosmopolitics of Visual Memory : Albert Kahn's Archives de la Planète » au profit du Norsk Folkemuseum d'Oslo.

**19.318** Musée départemental Albert-Kahn : mise à disposition et autorisation d'exploitation de 68 autochromes à la ville de Marseille dans le cadre de l'exposition intitulée « La Mode au temps de Man Ray ».

**19.367** Musée Départemental Albert-Kahn : contrat de partenariat avec la société Dailymotion dans le cadre de l'hébergement de 469 films provenant du fonds documentaire les Archives de la Planète en vue de leur mise en ligne sur l'*open data* du Département des Hauts-de-Seine.

**19.320** Maison de Chateaubriand : contrats de prêt et de concession de droits d'auteur dans le cadre des expositions intitulées « Victor Hugo & Chateaubriand » et « Les Abencérages, de Chateaubriand à Cherubini ».

**19.334** Association des Amis du Musée Départemental Albert-Kahn : contrat de mise à disposition et de concession de droits patrimoniaux.

**19.319** Amis des musées départementaux : attribution de subventions de fonctionnement et conventions de mise à disposition de locaux.

**19.370** Développement des publics : partenariats avec le Département des Yvelines, la Société des Amis du Louvre et la Société des Amis de Versailles.

**19.350** Validation des conditions générales de vente en ligne pour les billetteries et boutiques des musées départementaux.

**19.364** La Seine Musicale : contrat de partenariat relatif à La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt - Présentation des rapports annuels 2017 et 2018 du partenaire.

**19.368** Attribution et prolongation de subventions d'investissement.

**19.369** Attribution de subventions de fonctionnement et évolutions des modalités du Labo et du Prix Chorus.

**19.374** « La science se livre » : attribution des aides au titre de l'édition 2020 organisée du 18 janvier au 8 février.

**19.335** Création et entretien d'une fresque murale sur le collège de Sèvres.

**19.336** Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) - Résidence-mission départementale.

**PATRIMOINE NON SCOLAIRE**

**19.344** Cession de parcelles situées 11 et 15 avenue de Stalingrad à Colombes.

**19.358** Cession de lots de copropriété situés au 85 boulevard Gabriel-Péri à Malakoff.

**19.359** Échange de deux parcelles situées à Fontenay-aux-Roses avec la commune de Fontenay-aux-Roses.

**SPORTS**

**19.339** Approbation d'un avenant n° 1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public avec la Société du Grand Paris en vue de l'installation du chantier au parc nautique départemental de l'Île de Monsieur, pour les travaux de la ligne 15 sud du Grand Paris Express.

**19.308** Concession de service public relative à la gestion et à l'exploitation du centre équestre du domaine départemental du Haras de Jardy - Rapport annuel du concessionnaire pour 2018.

**19.310** Délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation du golf, du tennis et du restaurant du domaine départemental du Haras de Jardy - Rapport annuel du délégataire pour 2018.

**19.311** Délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation du poney club départemental de l'Île-Saint-Germain - Rapport annuel du délégataire pour 2017/2018.

**19.312** Délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation du centre équestre départemental des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne - Rapport annuel du délégataire pour 2017/2018.

**19.338** Subvention d'investissement pour le centre d'entraînement du Rugby Club Suresnes Hauts-de-Seine.

**19.309** Bourses pour la formation des cadres socio-éducatifs.

**19.360** Soutien au sport scolaire.

**AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES**

**19.323** Délégation de service public relative à la restauration scolaire des collèges publics des secteurs nord et sud du département des Hauts-de-Seine - Rapport d'activité 2018

**19.341** Subventions exceptionnelles et subventions pour l'utilisation des gymnases municipaux accordées aux collèges publics.

**19.324** Subvention pour l'utilisation des gymnases municipaux par les collèges privés sous contrat d'association avec l'État au titre de l'année 2018/2019.

**19.325** Attribution de logements dans les établissements publics locaux d'enseignement à compétence départementale.

**19.342** Aide départementale à l'investissement pour les équipements d'enseignement du secteur privé 2019.

**19.349** Subvention pour l'acquisition d'un second jeu de manuels scolaires en faveur des collégiens du département - Rentrée 2019.

**TRANSPORTS**

**19.306** Approbation du mandat de déplacement des coffrets des concessionnaires pour le prolongement du tramway T1 à Colombes;

**19.366** Tramway T1 - Indemnisation de lots de copropriété situés 103-105 boulevard de Valmy à Colombes.

**19.307** Tramway T10 - Acquisition d'une emprise de terrain située 36 avenue de la Division-Leclerc à Châtenay-Malabry.

**FINANCES**

**19.352** Attribution d'une subvention de fonctionnement sur enveloppe au titre de 2018 - Association

d'entraide des Conseillers Généraux de la Région Île-de-France (AECGRIF).

#### AFFAIRES SOCIALES

**19.327** Participation financière du Département au coût d'abonnement de la téléalarme.

**19.328** Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées du 5 juillet 2019 après appel à projets complémentaire 92 - Année 2019 - Autres actions de prévention individuelles et collectives - Axe 6.

**19.354** Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie - Autres actions collectives de prévention - Axe 6 - Présentées en séance de conférence du 30 septembre, au Salon E-tonomy et au Pitchday du 11 octobre 2019 - Année 2019.

#### PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

**19.326** Programme départemental d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance 2019.

#### VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

**19.305** Suppression des plans d'alignement approuvés départementaux sur la commune de Clamart.

**19.355** RD 67 - Acquisition et classement dans le domaine public routier départemental d'une emprise située avenue Sully-Prudhomme à Châtenay-Malabry.

**19.356** RD 3 - Acquisition amiable et classement dans le domaine public routier départemental d'une parcelle située 15-17 rue Paul-Vaillant-Couturier à Nanterre.

**19.365** RD 20 - Indemnisation et acquisition d'un lot de copropriété situé 21-23 avenue Louis-Roche à Gennevilliers.

**19.357** Délégation de service public relative à l'exploitation du parc de stationnement du pont de Sèvres à Boulogne-Billancourt - Rapport d'activité pour l'année 2018.

#### EAU ET ASSAINISSEMENT

**19.321** Opération Zéro Phyto n° 2 - Subvention exceptionnelle au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre.

**19.322** Conventions de gestion coordonnée des réseaux d'assainissement entre le Département et les quatre Établissements Publics Territoriaux des Hauts-de-Seine.

#### AFFAIRES EUROPÉENNES

**19.348** Approbation de mandats spéciaux pour un déplacement à Bruxelles

#### TOURISME

**19.337** Développement touristique - Participation au Contrat Régional de Destination Axe Seine.

**19.373** Développement de l'innovation touristique et culturelle : partenariat avec Paris&Co : soutien aux actions du Welcome City Lab.

#### ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

**19.363** Approbation de la convention entre le Département et Paris&Co.

#### Séance publique du 13.12.2019

##### RAPPORTS SPÉCIAUX

**19.88** Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes au Département des Hauts-de-Seine.

##### BUDGET

**19.102** Budget primitif 2020 du budget départemental.

**19.103** Budget primitif 2020 : budget annexe d'assainissement.

**19.104** Budget primitif 2020 : budgets annexes des trois établissements départementaux de l'aide sociale à l'enfance.

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**19.76** Compte rendu sur les actions en justice.

#### HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE

**19.96** Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2020 au profit de l'Agence départementale pour l'information sur le logement des Hauts-de-Seine.

**19.98** Politique de la ville - Attribution de subventions de fonctionnement pour l'année 2020 au profit de trois associations.

#### PERSONNEL

**19.101** Tableau des effectifs budgétaires Départementaux pour l'année 2020.

**19.86** Tableau des effectifs budgétaires de la Cité de l'enfance pour l'année 2020.

**19.87** Tableau des effectifs budgétaires de la pouponnière Paul-Manchon pour l'année 2020.

**19.90** Tableau des effectifs budgétaires du Centre maternel Les Marronniers pour l'année 2020.

**19.85** Suppression de la part variable de l'indemnité représentative de sujétions spéciales et de travaux supplémentaires (IRSSTS).

**19.89** Mise en place de permanences pour certains personnels de la Direction de la Logistique et des Moyens généraux.

#### COMMANDE PUBLIQUE

**19.84** Compte-rendu des marchés et avenants conclus aux mois de juillet et août 2019.

#### PATRIMOINE NON SCOLAIRE

**19.83** Cession d'un terrain situé 309 avenue d'Argenteuil à Bois-Colombes à la société Bouygues Immobilier.

**19.82** Cession d'une parcelle située 4 avenue de Verdun et 7 boulevard de Vanves à Châtillon.

**19.93** Cession à la Commune de Châtenay-Malabry d'une parcelle située 71 avenue de la Division Leclerc à Châtenay-Malabry.

#### AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

**19.94** Plan pour la Réussite à l'École et une Meilleure Insertion Scolaire (PREMIS).

#### AFFAIRES SOCIALES - INSERTION - SOLIDARITÉS

**19.79** Désignation de trois représentants du Département des Hauts-de-Seine au sein du Groupement d'intérêt public de l'agence d'insertion Yvelines / Hauts-de-Seine Activity'.

**19.95** Avenant n° 1 à la convention de municipalisation des crèches de Malakoff.

**19.78** Programme Départemental d'Insertion (PDI) - Année 2020.

**19.80** Compte-rendu des aides attribuées au titre du Fonds de solidarité logement (FSL) du 3<sup>e</sup> trimestre 2019.

#### CULTURE

**19.91** Direction des Archives départementales : contrat de prêt au profit de la Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris dans le cadre de l'exposition intitulée « Voir Paris. Les promenades d'Albert Kahn, 1910-1937 » du 12 mai au 21 septembre 2020.

**19.105** Direction des Archives départementales : numérisation et réutilisation des archives communales de la Ville de Vaucresson.

**19.92** Musée départemental Albert-Kahn : convention locale de partenariat avec le Centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle intitulé « Fabrique ton doc' sur la Première Guerre mondiale » du 14 janvier au 18 février 2020.

#### ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

**19.97** Attribution de mandats spéciaux et prise en charge des frais de déplacement pour la participation du Département au MIPIM 2020.

#### EAU ET ASSAINISSEMENT

**19.77** Communication des comptes pour l'exercice 2018 du SIAAP, du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, de l'EPTB Seine Grands Lacs.

#### TRANSPORTS

**19.81** Tramway T1 - Acquisition de deux lots de copropriété situés 2 boulevard d'Achères et 143 boulevard de Valmy à Colombes.

#### VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

**19.99** Opération place du Général-de-Gaulle à Sceaux.

**19.100** Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) - Autorisation de signer avec la Métropole du Grand Paris les conventions de transfert de charges au titre des missions relevant des alinéas 1° et 5° du I de l'article L. 211-7 du code de l'Environnement.

# « Le Département met en œuvre une politique d'éducation artistique et culturelle qui vise à diffuser une culture pour tous »

## Deux nouveaux grands projets culturels de la Vallée de la Culture viennent d'être lancés : la Cité des Métiers d'art et du design et le Musée du Grand Siècle. Quels sont les enjeux en matière d'attractivité et de rayonnement du territoire ?

Ce sont des projets emblématiques de notre politique culturelle qui vise à faciliter l'accès de tous à la culture dans toutes ses expressions et de faire en sorte que cette politique soit un lien avec l'identité et l'histoire du territoire constituant notre département. En effet, la Cité des Métiers d'art et du design est créée dans le prolongement de la Cité de la céramique de Sèvres dépendant de l'État, avec laquelle un partenariat existe déjà et sera renforcé.

## Parallèlement à cette politique de grands projets, quelles actions seront menées en matière d'éducation artistique et culturelle en 2020 ?

Le Département met en œuvre une politique d'éducation artistique et culturelle à travers quatre grands « Itinéraires culture » (Chœur des collèves, Collège au cinéma, Éteignez vos portables et Entrée des artistes) qui visent à diffuser une culture pour tous, exigeante et accessible tant aux scolaires qu'aux personnes les plus éloignées de la culture. En 2018/2019, 12 650 collégiens et 800 participants issus des « publics dits empêchés » ont pu bénéficier d'un de ces dispositifs mis en œuvre en partenariat avec 53 lieux culturels des Hauts-de-Seine.

## Parmi les grands rendez-vous attendus, la 32<sup>e</sup> édition du Festival Chorus, implanté depuis trois ans à La Seine Musicale. Qu'est-ce qui fait encore, après toutes ces années, la singularité de ce Festival face aux nombreux autres en Île-de-France ?

Le Festival Chorus est un marqueur de la politique musicale du Département des Hauts-de-Seine. Il se hisse parmi les grands festivals franciliens, l'événement du printemps qui fait honneur à la diversité des musiques actuelles. Après plusieurs mutations, bien entré dans une nouvelle phase et marqué par un ancrage à La Seine Musicale en novembre 2017, il est désormais positionné comme un événement phare de ce lieu emblématique de la Vallée de la Culture des Hauts-de-Seine. Le Festival Chorus célèbre la musique à travers une programmation populaire, exigeante et intergénérationnelle. En 2020, pour sa 32<sup>e</sup> édition, le Festival Chorus propose aux spectateurs de vivre l'expérience d'un festival au cœur de La Seine Musicale, durant cinq jours du 25 au 29 mars. Les festivaliers découvriront une programmation éclectique mêlant artistes confirmés et émergents, sur les six scènes du Festival.

Par ailleurs, l'édition 2020 de Chorus des enfants invitera à différentes formes pluridisciplinaires où les arts se croisent et s'entrecroisent. Au programme quinze spectacles pour une épopée cosmique, ciné-concert poétique, danse et *beat box*, arts visuels et numériques ainsi que des concerts de rock.

## Le Prix Chorus fêtera quant à lui sa 10<sup>e</sup> édition. En quoi cette politique d'accompagnement des nouveaux talents fait-elle toujours ses preuves ?

Le Prix Chorus est un dispositif de repérage à rayonnement national qui récompense un groupe ou un artiste et le soutient dans le développement de sa carrière en lui offrant un prix en aide professionnelle d'un montant de 10 000 €. Le Prix Chorus a permis de repérer de nombreux talents de la scène actuelle, notamment entre 2010 et 2015 des artistes comme : Christine and The Queens, Feu ! Chatterton, Hyphen Hyphen, Concrete Knives, Elephanz, Chill Bump, Jabberwocky, Clément Bazin ou encore Inüit. Ouvert aux groupes émergents de toutes nationalités, résidant en France, le prix Chorus met en avant sur scène les jeunes talents de la scène actuelle. Les six artistes lauréats sont invités à se produire sur scène dans le cadre du Festival à La Seine Musicale.

## 4 123 visiteurs et 14 sites partenaires en 2019... une deuxième édition du Printemps de la sculpture est annoncée au mois d'avril prochain. Outre la valorisation du patrimoine sculpté, quels objectifs poursuit l'organisation d'une telle manifestation et quelles seront les nouveautés ?

Créer un événement autour du patrimoine sculpté a permis d'animer un réseau de partenaires au service d'un projet commun et de matérialiser la Vallée de la Culture auprès d'un public le plus large possible. La gratuité assumée marque la volonté du Département et de ses partenaires d'une culture pour tous. Ce partage d'enjeu et de valeur se traduit cette année par des projets en direction des publics plus éloignés et des collégiens. Ce sont deux publics cibles de la politique départementale et il était naturel de leur dédier une journée du dispositif et des actions propres.

La nouvelle édition fédère également de nouveaux partenaires pour proposer une offre mieux répartie sur le territoire. Une poussée vers le nord du département avec le musée « Roybet Fould » à Courbevoie, la ville de Neuilly-sur-Seine, la ville de La Garenne-Colombes mais également une découverte des richesses yvelinoises avec le MUMED, le musée de la ville, à Montigny-le-Bretonneux, la Commanderie à Élancourt et le musée d'archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye. Enfin, le Département et ses partenaires déploient des outils de médiation innovants et ludiques avec des applications numériques accessibles à tous. Cette nouvelle édition nous promet encore de belles découvertes.



**Christian Dupuy**  
Vice-président en charge de la culture

# Indice de positivité : le Département obtient le score de 74 %

Le Département a mesuré pour la seconde année consécutive son indice de positivité et a obtenu un score de 74 % (contre 72,2 % en 2018). Cet indice a été révélé à l'occasion du *Global Positive Forum*.

**E**n s'engageant sur le calcul de son indice en 2019, le Département des Hauts-de-Seine s'inscrit dans une logique d'amélioration continue des politiques publiques mises en œuvre, et renouvelle son engagement à soutenir l'altruisme entre les territoires.

Le score global de 74 % obtenu par le Département des Hauts-de-Seine confirme les fondamentaux de l'attractivité du territoire alto-séquanais mis en exergue l'année dernière (cadre de vie, économie productive, haut niveau de services...) et valorise à nouveau les nombreuses initiatives du Département dans les domaines analysés (haut niveau d'investissements, politiques environnementales, gouvernance...). Seul domaine en régression : l'inclusion positive. Néanmoins,

les indicateurs retenus ne relèvent pas ou plus de compétences départementales depuis la loi NOTRe.

## Les scores du Département des Hauts-de-Seine

- > Score global : 74 %
- > Environnement positif : 86,7 % (2018 : 81,5 %)
- > Dynamique positive : 82,2 % (2018 : 78,7 %)
- > Cadre de vie positif : 74,8 % (2018 : 73,2 %)
- > Gouvernance positive : 64,8 % (2018 : 61,8 %)
- > Inclusion positive : 61,2 % (2018 : 64,3 %)

Deux thèmes ressortent plus particulièrement du calcul de l'indice de positivité : les dimensions « environnement positif » (86,7 %) et « dynamique positive » (82,2 %). Ces excellents scores témoignent de l'ampleur des interventions menées depuis 30 ans par

les collectivités territoriales, au premier titre le Département, pour réhabiliter en profondeur l'environnement et le cadre de vie des Hauts-de-Seine.

Les résultats de l'indice de positivité tendent à confirmer le rôle essentiel du Département, et plus largement de l'ensemble des Départements, en faveur de l'action sociale, de l'inclusion et des solidarités territoriales.

Par ailleurs, l'engagement du Département des Hauts-de-Seine a conduit la ville de Puteaux à proposer sa candidature au Prix des Villes Positives. L'engagement de la ville en faveur d'un développement positif et solidaire a été récompensé le 27 septembre dernier au Forum des villes et territoires positifs, où lui a été décerné le Prix de l'Environnement positif.

Développé par l'institut de l'Économie positive, l'indice de positivité est un outil de mesure globale de la performance des nations, des territoires et des entreprises sous l'angle d'une croissance « positive, durable et inclusive ». Il se décline en 25 indicateurs relatifs à l'environnement, à l'inclusion, au cadre de vie, à la gouvernance et à la démocratie locale notamment.

L'indice de positivité des Hauts-de-Seine a été calculé par l'institut de l'Économie positive, en lien avec le Département et prenant en

compte l'ensemble des données publiques (site web du Département, compte administratif, bases de l'INSEE, sites gouvernementaux, site de la Préfecture...) et non publiques en 2018 (Rapport développement durable 2018 non encore diffusé au moment de la remontée des données, avis du C2DI...).

Pour certains indicateurs, lorsque la donnée n'était pas disponible pour 2018, une donnée plus ancienne a été prise en compte.



# Les principaux travaux

## de janvier sur la voirie départementale.

### Clichy-Levallois

RD 1 - quai de Clichy quai Charles-Pasqua. Aménagement en boulevard urbain. Début des travaux en avril 2018 pour une durée prévisionnelle de 36 mois.

Plus de renseignements sur :

[www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/rd1-clichy-levallois](http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/rd1-clichy-levallois)

### Nanterre et Puteaux

RD 914 - boulevard de La Défense et rue Félix-Eboué, entre le boulevard Circulaire et la rue Célestine-Hébert. Requalification urbaine du boulevard.

Début des travaux en janvier 2019 pour une durée prévisionnelle de 36 mois. Plus de renseignements sur :

[www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/rd-914-nanterre-puteaux](http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/rd-914-nanterre-puteaux)

### Antony-Châtenay-Malabry-Le-Plessis-Robinson et Clamart

RD 2 - RD 986 - avenue du Général de Gaulle (RD 986) à Antony, avenue de la Division-Leclerc (RD 986) et route du Plessis Piquet (RD 2) à Châtenay-Malabry, avenue Paul-Langevin (RD 2) au Plessis-Robinson et avenue Claude-Trébignaud, rue du Président-Franklin-Roosevelt (RD 2) et place du Garde à Clamart. Travaux d'aménagement de la plateforme du tramway T10. Les travaux de la RATP et du Département ont démarré en novembre 2019, fin prévisionnelle en novembre 2023.

Plus de renseignements sur [www.tram10.fr](http://www.tram10.fr)

### Châtenay-Malabry

RD986 - avenue de la Division-Leclerc. Remplacement de l'ouvrage d'art de franchissement de la ligne à grande vitesses (LGV) Atlantique dans le cadre de la réalisation du Tram 10. Les travaux démarrés en mars 2018 sont entrés dans une nouvelle phase à partir de mars 2019 pour une fin prévisionnelle en avril 2020. Plus de renseignements sur [www.tram10.fr](http://www.tram10.fr)

### Courbevoie

RD 908 - Boulevard de Verdun, entre le pont de Courbevoie et la rue latérale. Aménagement urbain du boulevard. Début des travaux en juillet 2019 pour une durée prévisionnelle de 9 mois.

Plus de renseignements sur :

[www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/rd-908-courbevoie](http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/rd-908-courbevoie)

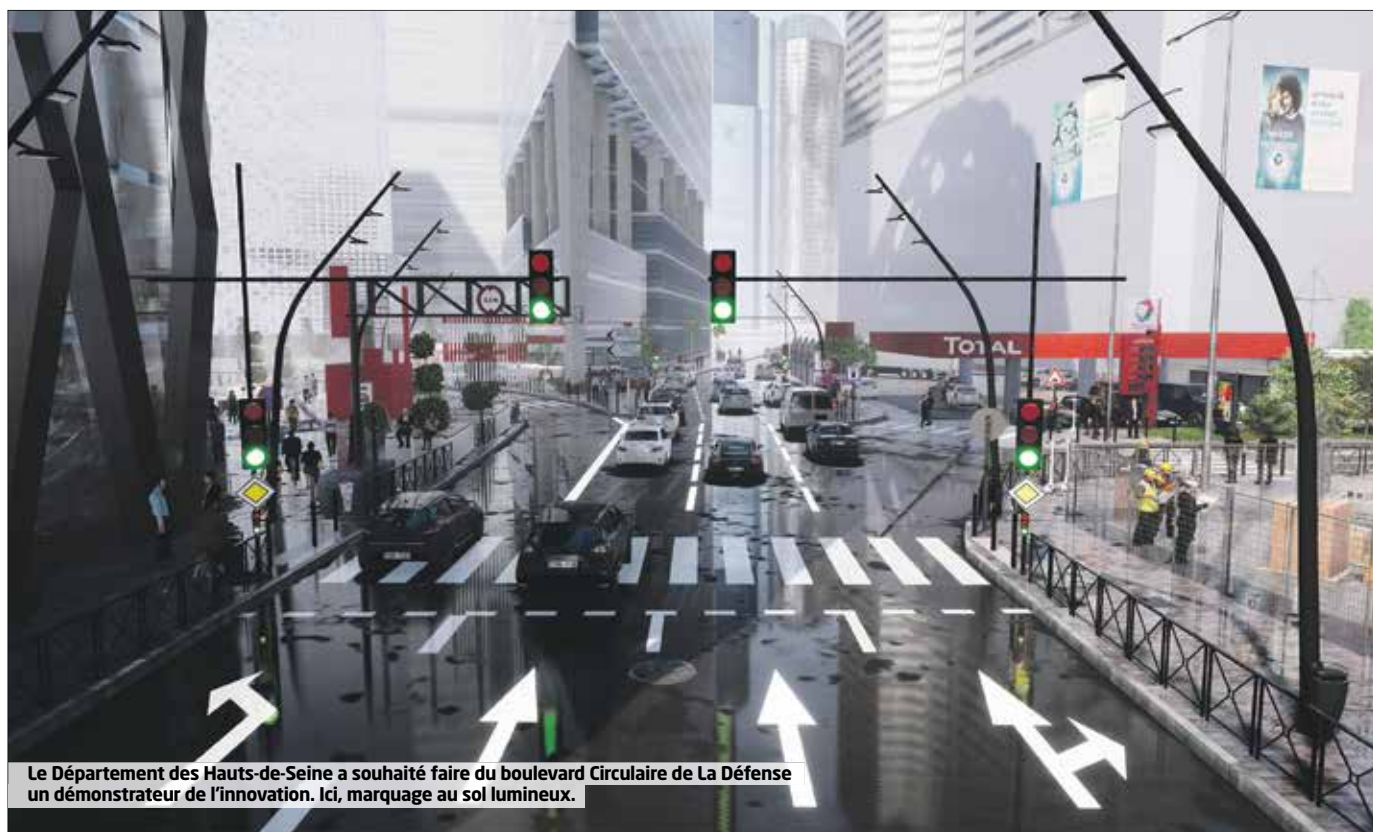
### Saint-Cloud

RD 985 - boulevard de la République et avenue du Général-Leclerc, entre le boulevard Louis-Loucheur RD 39 et la sortie de l'autoroute A13.

Réalisation d'un aménagement cyclable. Début des travaux en juillet 2019 et fin prévisionnelle fin janvier 2020.

### Antony

RD 920 - Croix de Berny - Atrium. Aménagement du parvis. Durée des travaux de décembre 2019 à mars 2020.



Le Département des Hauts-de-Seine a souhaité faire du boulevard Circulaire de La Défense un démonstrateur de l'innovation. Ici, marquage au sol lumineux.

© C. O. S.

Tous les renseignements sur [www.hauts-de-seine.fr/travaux](http://www.hauts-de-seine.fr/travaux) ou [mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr](mailto:mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr)



Mettez en œuvre vos compétences et votre talent au service d'une collectivité territoriale solidaire et innovante, où il fait bon travailler ! Rejoindre le Département des Hauts-de-Seine, c'est œuvrer chaque jour à offrir un cadre de vie de qualité à ses habitants.

### **Ingénieur chargé d'opérations d'infrastructures routières (H/F) - NG.19.456**

#### **Votre Direction**

Pôle Attractivité, Culture et Territoire (PACT)

#### **Vos missions**

- > Assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissement routier programmées par le Département, de la conception à la réception.
- > Coordonner, piloter et contrôler les études amont et les procédures administratives (études techniques pré-opérationnelles, concertation préalable, enquêtes publiques) en lien avec les services internes du PACT et les prestataires extérieurs1.
- > Préparer et passer les marchés de maîtrise d'œuvre externe puis coordonner, piloter, contrôler et proposer la validation des dossiers produits (dossier PRO, DCE, rapport d'analyse des offres).
- > Assurer le suivi et les prévisions budgétaires des opérations.
- > Rédiger les courriers, notes, fiches, conventions, rapports, délibérations, en lien avec les opérations.

#### **Profil recherché**

- > Ingénieur territorial ou titulaire d'un diplôme de niveau I en génie civil éligible au concours d'ingénieur territorial avec expérience souhaitée en infrastructures routières en collectivité territoriale.
  - > Connaissances techniques et opérationnelles en infrastructures routières en milieu urbain.
  - > Maîtrise des procédures administratives, budgétaires et marchés publics.
  - > Sens du travail en équipe.
- Déplacements sur l'ensemble du territoire départemental (Permis B souhaité).  
Ce poste nécessite le port d'équipements de protection individuelle lors des visites de terrain.

### **Responsable de parcours au sein du « dispositif intégré du Handicap » de la MDPH (H/F) - MV.19.433**

**Le « Dispositif Intégré du Handicap » a pour mission de renforcer l'articulation des intervenants des champs sanitaires, social et médico-social autour des personnes handicapées aux parcours complexe.**

#### **Votre Direction**

Pôle Solidarité - Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

#### **Vos missions**

- > Animer ce dispositif, guichet intégré ayant la responsabilité des situations critiques identifiées par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation ou les partenaires.

#### **Profil recherché**

- > Titulaire d'un diplôme de niveau I ou II, vous connaissez le secteur médico-social et en particulier celui du handicap.
- > Solide connaissance des dispositifs d'aides individuelles et des domaines de compétences des différents acteurs de l'accompagnement des personnes handicapées enfants ou adultes (établissements, services...).
- > Capacités d'initiatives, des qualités de communication ainsi que le sens de l'organisation et de la synthèse.
- > Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel,...).

**Attractif**



**Vous aussi, conciliez épanouissement et projets professionnels**

Toutes nos offres d'emploi sur **recrutement.hauts-de-seine.fr**

**#DépartementAttractif**

## L'agenda

**18 janvier > 8 février**

La science se livre sur le thème « Le monde végétal et nous »

**20 janvier**

Commission permanente à l'Hôtel du Département à Nanterre

**23 janvier**

Chœur des collègues, les rencontres interdépartementales 78/92 - La Seine Musicale - à Boulogne-Billancourt

## Un opérateur interdépartemental pour le numérique



**Le syndicat Seine et Yvelines Numérique, auquel a adhéré le Département, va, entre autres, s'occuper des projets numériques dans le domaine de l'éducation.**

En octobre dernier, le Département des Hauts-de-Seine rejoignait Yvelines Numérique, l'établissement créé en 2016 notamment pour la couverture en très haut débit des zones rurales yvelinoises. Avec cette adhésion, l'établissement a changé de nom le 1<sup>er</sup> janvier pour devenir Seine et Yvelines Numérique.

Comme toute nouvelle étape vers la fusion, l'objectif est de faire des économies, l'entité disposant d'une centrale d'achats pour les collectivités membres. « Cette adhésion marque la volonté d'innover dans nos deux Départements. Nous avançons tranquillement vers la fusion et ce, sans dégrader notre qualité de service », insiste Pierre Bédier, président du syndicat.

Ce premier opérateur interdépartemental en la matière va prendre en charge plusieurs compétences, à commencer par celle de la vidéoprotection. Il va surtout poursuivre le travail déjà entamé par les deux Départements en matière de numérique éducatif. Depuis la rentrée, cinq projets sont proposés conjointement aux collègues des Yvelines et des Hauts-de-Seine : Robotyc pour la programmation et le codage, Sur les chemins de l'école pour la rédaction d'un journal numérique, Défi'Bot qui initie à la programmation robotique, Imagine ton collègue qui consiste à réaliser l'aménagement d'espaces du collègue avec de la conception et modélisation 3D.

Dernier projet en commun, la mise à disposition via l'ENT de trois services : Enseigno (soutien scolaire en ligne), Playbac (presse numérique quotidienne) et Madmagz (outil en ligne de création de journaux et magazines). Enfin Seine et Yvelines Numérique acquiert une nouvelle mission de réflexion sur des projets de smart city (ville intelligente) communs aux deux Départements.

## La Science se livre 2020 : l'opération de vulgarisation scientifique du Département des Hauts-de-Seine

**Organisée par le Département des Hauts-de-Seine, La Science se livre 2020 propose 150 rendez-vous scientifiques du 18 janvier au 8 février dans les médiathèques et autres lieux culturels des Hauts-de-Seine.**

La 24<sup>e</sup> édition de La Science se livre rend la science accessible à tous et coïncide avec le début de l'Année internationale de la santé des végétaux voulue par l'ONU. Objectifs : mieux comprendre les enjeux et les défis sociétaux des sciences et des technologies dans notre vie quotidienne. Pour leur 19<sup>e</sup> édition, les Prix La Science se livre distingueront fin janvier des titres destinés aux adultes et à la jeunesse, mettant à l'honneur l'édition scientifique grand public et les chercheurs.

> **Judi 16 janvier à 20h à La Seine Musicale**  
Catégorie « adultes ». Assistez à la conférence « Le monde végétal et nous ». Réservation dans la limite des places disponibles : [lascienceselivre@hauts-de-seine.fr](mailto:lascienceselivre@hauts-de-seine.fr)

> **Mardi 21 janvier à la Base nautique départementale de l'Île-de-Monsieur**  
Catégorie « Adolescents ». Programme complet sur [www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

## Clichy réaménage son entrée de ville

La ville a inauguré la place Jacques-Chirac près du prolongement de la ligne 14 qui sera mis en service à l'été 2020.

Véritable porte d'entrée des Hauts-de-Seine, la nouvelle place Jacques-Chirac - anciennement place des Nations-Unies - a été inaugurée vendredi 6 décembre.

Cette inauguration marque surtout la poursuite du réaménagement global du quartier, bouleversé l'an dernier par l'arrivée du nouveau tribunal de grande instance et bientôt par la mise en service du prolongement de la ligne 14 du métro jusqu'à Saint-Ouen, à l'été 2020. Ce nouvel élan est symbolisé par la sculpture en bronze « L'équilibre » d'André Hogommat installée sur la place avant sa mise en lumière ultérieure. Les ayant-droits de cet artiste clichois décédé en 2015 ont décidé d'en faire don au Département.

Le Département a participé à hauteur de 950 000 € à l'aménagement des RD 19, 911 et 912, toutes situées à Clichy. « *Cet endroit est stratégique et la ligne 14 va justement lui apporter une importance considérable. Ce nouvel aménagement, très utile, va changer la vie des habitants* », note Patrick Devedjian. Les travaux ont débuté en mars dernier avec la plantation des arbres et la mise en place d'une gestion unique des feux tricolores par convention avec la ville de Paris.

## Soutien à l'innovation urbaine



À l'occasion du Salon de l'immobilier d'entreprise, le prix interdépartemental de l'innovation urbaine, initiative des Hauts-de-Seine et des Yvelines, a été décerné le 12 décembre à six communes de l'Ouest francilien.

Pour évacuer les débris du chantier de l'éco-quartier du Bac d'Asnières, Clichy-la-Garenne a préféré aux camions un téléphérique urbain... Cette solution moins polluante et moins bruyante a valu à la municipalité de faire partie des six lauréats du nouveau « prix interdépartemental de l'innovation urbaine » qui met un coup de projecteur sur les communes ayant innové dans la « production de la ville » : « *L'urbanisme dans les territoires très denses est de plus en plus difficile et coûteux. L'innovation urbaine peut apporter des réponses aux défis sociaux, économiques, environnementaux ainsi qu'en matière de qualité de vie et de participation citoyenne, auxquels ils sont confrontés* », explique Patrick Devedjian. « *Dans l'Ouest parisien, il se passe toujours quelque chose de nouveau, les innovations déployées ici vont profiter à l'ensemble de la région parisienne* », estime de son côté Pierre Bédier.

À l'occasion du Simi, quatre communes des Hauts-de-Seine et deux des Yvelines ont été distinguées dans trois catégories. Au titre des « innovations architecturales, paysagères et environnementales », Clichy-la-Garenne donc, mais aussi Puteaux pour la passerelle piétonne desservant depuis septembre l'île de Puteaux. Le prix de « l'innovation collaborative » est décerné à Châtenay-Malabry pour son éco-quartier La Vallée et à l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour son plan autour du numérique scolaire. Dans la dernière catégorie, « innovations urbaines programmatiques et fonctionnelles », sont récompensés Courbevoie, pour sa future maison de jeunesse ou encore Crespières, dont le presbytère, au cœur du village, s'apprête à devenir un espace de coworking.



## Le prix Chateaubriand 2019 pour Barbarossa

Le Prix Chateaubriand qui couronne une œuvre de recherche historique ou d'histoire littéraire, a été décerné, mercredi 11 décembre, à Jean Lopez et Lasha Otkhmezuri pour *Barbarossa, 1941. La guerre absolue*.



Jean Lopez et Lasha Otkhmezuri brossent la fresque du plus terrible affrontement de la Seconde Guerre mondiale, passant du Kremlin au QG du Führer, des états-majors des Fronts à ceux des groupes d'armées, du NKVD aux *Ein-satzgruppen*, des unités en marche aux usines et aux fosses d'exécution. Une somme unique et exceptionnelle.

Directeur de la rédaction de *Guerres & Histoire*, Jean Lopez est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le front germano-soviétique qui font autorité dont *Stalingrad : la bataille au bord du gouffre*. Il a en outre codirigé, avec Olivier Wieviorka, *Les Mythes de la Seconde Guerre mondiale* (2 volumes) et publié, en collaboration, le best-seller international *Infographie de la Seconde Guerre mondiale*. Docteur en histoire, Lasha Otkhmezuri est conseiller de la rédaction de *Guerres & Histoire*. Ensemble, ils ont écrit *Grandeur et misère de l'Armée Rouge* et une biographie du maréchal Joukov unanimement saluée.

La remise officielle à l'Institut de France aura lieu le 6 février 2020 à 18h à l'Institut de France, à Paris. Réservation au 01 55 52 13 00 et par mail [reservations-chateaubriand@hauts-de-seine.fr](mailto:reservations-chateaubriand@hauts-de-seine.fr)

*Barbarossa, 1941. La guerre absolue*, Jean Lopez et Lasha Otkhmezuri, éditions Passés composés, 960 pages.

**La Lettre bleue** est publiée par la direction de la communication du Département des Hauts-de-Seine.

**Directeur de la publication** : Muriel Hoyaux

**Rédaction** : Laurence Settini, Mélanie Le Beller, Pauline Vinatier

**Maquette** : Frédéric de Tarlé

**Crédits photos** : CD92 / Willy Labre, Olivier Ravoire, Julia Brechler

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2610-0886

Imprimé sur papier recyclé



BONNE  
ANNÉE  
2020



Yvelines • Hauts-de-Seine



[www.78-92.fr](http://www.78-92.fr)